

[Texte]

Over that is that the lake is very well served with sailboats, and on many many occasions some reports were made to the RCMP on account of some of those hydroplanes which were going too low on the lake and were putting in danger the life of those kids who were sailing in boats. Those were planes which were getting ready to go up and did not care about the sail boats around. So I was just wondering if we could not have a strict policy on those hydroplanes.

Mr. McLeish: Mr. Chairman, the best approach to bringing this to our attention is that if a complaint is registered with the Quebec Regional Office, the Quebec Regional Office will send a civil aviation inspector to the scene to witness what the difficulties are, and that will include the problem of polluting the lake as well as dangerous operations. By studying at the scene the inspector has the capacity and the authority to decide what type of solution will serve both purposes. I really suggest that is the best way. If there is not sufficient satisfaction through the regional office, then the citizens should write to me as the air administrator, explain that they have attempted to go through the region but have not had satisfaction and I will take it from there.

Mr. Loiselle: Just to close, to the credit of your responsible man in Dorval for that region, I had service from him there, and I admit that he cannot be on the spot all the time in all those different places. I admit that I have to give credit. Every time I contacted him with had service. But it is for the licensing of those airports, I think there should be tightened rules in order to prevent abuse.

Mr. McLeish: I would just say that we have been examining the question of the licensing of small airports. We have been doing it specifically with regard to land airports, but I do not see why it is not possible to extend it to water dromes as well. So I will see that is done.

Mr. Loiselle: Not only words, Mr. McLeish; actions.

Mr. McLeish: Right.

The Chairman: Thank you, Mr. Loiselle. I would like to thank Mr. McLeish for having appeared before us on these two occasions and for providing us with very interesting information on the questions asked, and to his officials as well.

This Committee is adjourned to the call of the Chair.

[Traduction]

En plus, ce lac est très fréquenté par des voiliers; et, dans bien des cas, des rapports ont été présentés à la Gendarmerie royale du Canada parce que les hydravions volaient trop bas et mettaient en danger la vie des enfants sur les voiliers. Il s'agissait d'hydravions qui se préparaient à décoller et qui ignoraient la présence des voiliers. Je me demande donc si on ne pourrait réglementer d'une façon plus stricte les mouvements de ces hydravions.

M. McLeish: Monsieur le président, je crois que la meilleure façon de nous présenter cette affaire, ce serait de présenter une plainte au bureau régional du Québec qui, alors, enverra un inspecteur sur place pour constater ce qu'il en est. L'inspecteur examinera quelles sont les difficultés et, par la même occasion, les problèmes de pollution du lac et d'activités dangereuses en rapport avec ces hydravions. En examinant l'affaire sur place, l'inspecteur a le pouvoir de décider à quelle solution il faudra s'arrêter pour répondre à ces deux genres de questions. A mon avis, ce serait là la meilleure façon de procéder; et, si vous n'obtenez pas satisfaction auprès du bureau régional, alors, les citoyens pourront m'écrire directement à titre de représentant de l'Administration des transports aériens. Les citoyens m'expliqueront alors qu'ils n'ont pas réussi au niveau de la région, et je prendrai le relais et les mesures qui s'imposent.

M. Loiselle: Pour terminer, je dirai du bien du responsable régional que vous avez mis à Dorval, car il m'a rendu tous les services qu'il pouvait mais j'admets qu'il ne peut pas être partout à la fois. La difficulté qui se présente, c'est l'émission de permis pour ces aéroports, et je crois que l'on devrait renforcer les règlements afin d'éviter les abus.

M. McLeish: Je voulais ajouter que nous avons étudié cette question de l'émission de permis pour les petits aéroports. Nous avons étudié particulièrement la question des aéroports terrestres et je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas s'occuper des aires d'amerrissage et de décollage des hydravions. Je vais m'occuper de cette question.

M. Loiselle: Il ne faut pas seulement en parler, monsieur McLeish, mais aussi agir.

M. McLeish: D'accord.

Le président: Merci, monsieur Loiselle. J'aimerais remercier M. McLeish pour avoir bien voulu comparaître ici à ces deux occasions et pour nous avoir fourni ces renseignements si intéressants en réponse aux questions qui lui étaient posées. Je remercie aussi ses collaborateurs d'être venus ici.

La séance est levée.